

Conseil municipal du 2 juillet

Intervention de Suzanne Egal

<u>Dél. 1 - Approbation des Comptes Administratifs 2019 du budget Ville et</u> budget annexe d'assainissement

1 - Présentation du compte administratif de la ville

Fonctionnement

Le compte administratif est l'occasion de comprendre la réalité des finances, des réalisations de la ville et surtout de leur évolution. Le tableau de synthèse du fonctionnement nous permet de visualiser les 3 dernières années. L'évolution sur ces 3 années ne fait pas l'objet de commentaires dans cette synthèse. Il serait intéressant de raisonner collectivement sur l'évolution de nos dépenses/recettes de fonctionnement au moins sur ces grandes rubriques.

La synthèse fournie est vraiment a minima. L'an dernier nous avions les différents postes de la fiscalité locale par exemple, la courbe d'évolution des droits de mutation, l'évolution des dépenses/recettes depuis 2013, le net sur les charges courantes par poste...

Comme nous l'avons exprimé déjà de nombreuses fois, nous regrettons que la communication externe : vœux, réunion publique, Magazine, soit largement faite sur les données budgétaires et moins clairement sur les réalisations. Nous allons donc commenter les réalisations.

Nous constatons que les recettes liées à la fiscalité locale augmentent régulièrement +3,2% cette année, contre +2,5 % l'an dernier, sans doute grâce aux nouvelles constructions, c'est un bon nouveau bien sûr. De plus les droits de mutation sur 2019 sont particulièrement élevés et confortables, ils dépassent mêmes ceux de 2017. Les produits des services municipaux augmentent sensiblement et représentent près de 23% de nos recettes.

Alors que le budget prévoyait une augmentation des dépenses de 1,3% en 2019 par rapport à 2018, nous constatons une augmentation réelle de 3,5%, sachant que le poste 'Autres dépenses' (qui représentent 37% de nos dépenses totales) a augmenté de 6,5%!



Lors de la présentation du budget 2020 dans le magazine de la ville, vous faites état d'une baisse des dépenses depuis 2014 de 1,4%. De même vous indiquez une baisse des dépenses de personnel de 1,3%. Or cette baisse, inscrite dans les budgets ne se vérifie pas dans les faits. Les dépenses réelles, celles que l'on lit dans le compte administratif, ont effectivement baissé de 2014 à 2016 mais depuis elles augmentent régulièrement : les dépenses 2019 sont supérieures de 6,4% par rapport à celles de 2016. Les dépenses de personnel suivent la même tendance mais sur une courbe plus modérée +2,6% par rapport à 2017 selon la synthèse. Donc, disons-le clairement, nos dépenses augmentent depuis 2016, nous ne sommes plus sur une courbe descendante. Nos recettes augmentent grâce aux nouvelles constructions, ceci n'est pas incohérent.

Investissement

Sur le support de synthèse, le budget d'investissement prévu a été engagé à 77% en 2019 contre 88% en 2018 et on atteint à peine à 70% si on retire le projet piscine. En commission, les retards sur les projets voirie ont été expliqués par un problème de ressource humaine. Ce problème explique-t-il à lui seul les retards sur l'ensemble des travaux non programmatiques (61%) et programmatiques (65%) ? Les supports ne fournissent aucun détail.

Alors que dans la présentation du budget en février 2019, un détail par poste nous avait été fourni, nous n'avons pas l'équivalent lors du compte administratif. Nous l'avions déjà réclamé l'an dernier. Or, le compte administratif doit nous permettre de vérifier que les fonds budgétés ont bien été utilisés pour financer les investissements prévus et si non, d'en comprendre les grandes raisons. Ces informations sont indispensables pour identifier les impacts des retards constatés ci-dessus.

Nous avions espéré en 2019 que l'accord cadre de maîtrise d'œuvre signé en février permettrait de réduire les délais de mise en œuvre des chantiers de voirie, bâtiment etc... Nous avons bien compris qu'un problème de ressource humaine avait retardé certains chantiers mais la question revient à nouveau : la programmation des chantiers courants est-elle réaliste ? Les ressources affectées aux grands projets sont-elles adaptées aux enjeux ?

Pour conclure, la question n'est pas seulement de savoir si nous dépensons plus ou moins que les années précédentes mais de savoir si nous dépensons à bon escient. Nous avons voté contre le budget 2019, le compte administratif présenté ici est la réalisation de ce budget. En conséquence nous nous abstiendrons.